

La grogne monte face à des fermetures de classe

La Croix - jeudi 8 mars 2018

— Un peu partout en France, notamment dans des zones rurales, des parents, des professeurs, des élus protestent contre des fermetures de classe.

— Ils dénoncent une réaffectation de moyens vers les CP à 12 élèves, ce que nie le ministère.

Quelle est l'ampleur du phénomène ?

Des parents qui, en Bretagne, mettent symboliquement en vente leur école sur Leboncoin.fr. D'autres qui occupent des établissements de la Somme. Des manifestations devant les rectorats. Et une opposition qui s'empresse de donner de l'écho à la contestation...

L'affectation des enseignants pour la rentrée prochaine, répartition qui se joue actuellement dans chaque académie, provoque du mécontentement, notamment dans la trentaine de départements qui perd des classes. Ce phénomène touche surtout les campagnes.

Le ministre de l'éducation, Jean-Michel Blanquer, a confirmé en début de semaine « 200 à 300 suppressions » dans ces zones, un chiffre qui est en réalité le solde négatif des créations et suppressions dans les 45 départements les

plus ruraux. De nombreuses zones urbaines sont elles aussi touchées. Pour autant, affirme le ministère, le solde national demeure positif (+ 1 000 classes environ).

Comment s'expliquent les fermetures de classe ?

Dans le primaire, on devrait compter 32 000 enfants de moins, et il s'agit de s'adapter aux évolutions démographiques. Cette tendance à la baisse s'observe notamment dans tous les départements qui compteront moins de classes l'an prochain. « Si l'on appliquait un simple calcul arithmétique, on supprimerait 800 à 900 classes en milieu rural », fait valoir l'entourage du ministre.

« Si l'on appliquait un simple calcul arithmétique, on supprimerait 800 à 900 classes en milieu rural. »

Les créations de postes restent limitées (3 800 dans le primaire), en regard des 54 000 créations du quinquennat précédent. Mais on est loin aussi des 80 000 postes supprimés sous l'ère Sarkozy.

Pour les syndicats, si les suppressions de classes semblent plus nombreuses cette année, c'est que le surcroît de postes ne suffit

pas à réaliser le dédoublement de classes promis dans l'éducation prioritaire (en CP dans les REP ; en CP et en CE1 dans les REP+). « Selon nos estimations, il faut affecter 7 000 postes à ce dispositif, ce qui nécessite un redéploiement de nombreux emplois », avance Stéphane Crochet, le secrétaire général du syndicat SE-Unsa.

Faux, rétorque le ministère, selon lequel les nouveaux postes suffisent à dédoubler les 3 200 classes de CP en REP. Le dédoublement des CE1 en REP+, lui, ne se fera « que là où c'est possible, du point de vue des locaux, soit dans moins d'un cas sur deux », précise-t-on désormais.

Cette évolution soulève en tout cas des questions dans des écoles qui vont bénéficier du CP à 12. « Le dédoublement du CP devrait se faire sans enseignant supplémentaire, déplore un parent parisien. Ce qui veut dire que, dans notre école classée REP, on trouvera dans les autres classes au moins 25 élèves, sans compter ceux de l'unité Ulis, des enfants handicapés qui s'ajoutent à ces effectifs une partie de la semaine. »

Quid du privé ?

L'enseignement privé sous contrat ne bénéficiera à la rentrée prochaine d'aucun poste supplémentaire. Ce qui conduit l'enseignement catholique à retirer une

centaine d'emplois d'académies où il connaît une baisse démographique (Lille, Rennes, Nancy, Clermont-Ferrand et Rouen) pour les réaffecter dans celles d'Île-de-France, de Marseille, Lyon et Bordeaux. Ce qui n'empêchera pas, à l'intérieur des académies qui gagnent des postes, des fermetures de classe à certains endroits.

« Notre inquiétude porte en réalité sur le moyen et long terme, si nos effectifs d'élèves (+ 14 000 en septembre dernier) continuent à grimper », confie Yann Diraison, adjoint au secrétaire général de l'enseignement catholique. D'autant que l'exécutif a dit exclure toute hausse du nombre de postes dans le privé durant le quinquennat.

Pour se « redonner des marges de manœuvre », l'enseignement catholique envisage de « créer des classes de double niveau dans de tout petits collèges ruraux pour éviter de les fermer ». Il souhaite aussi « repenser l'organisation du travail pour récupérer une partie du temps d'enseignement non effectué, lorsque les élèves sont en stage, en voyage scolaire ou passent le bac, ou lorsque l'heure de cours ne compte que 55 minutes », indique Yann Diraison. Lequel espère aussi que la réforme du lycée permettra d'économiser et de réaffecter des moyens.

Denis Peiron